

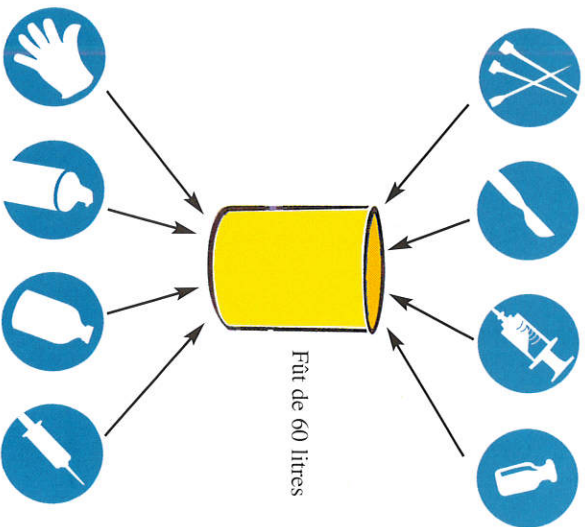
# Le Tri et la collecte : Mode d'emploi

## 1<sup>ère</sup> étape :

L'éleveur s'engage dans l'opération et va chez son vétérinaire récupérer un container jaune de 60 L, sur lequel il marque son numéro de cheptel.

Il reçoit ensuite une facture d'ASTRHALOR (PARTENAIRE DU GDS DANS L'OPERATION CASTOR).

Ensuite tri des déchets d'activités de soins des animaux et des actions médicales préventives.



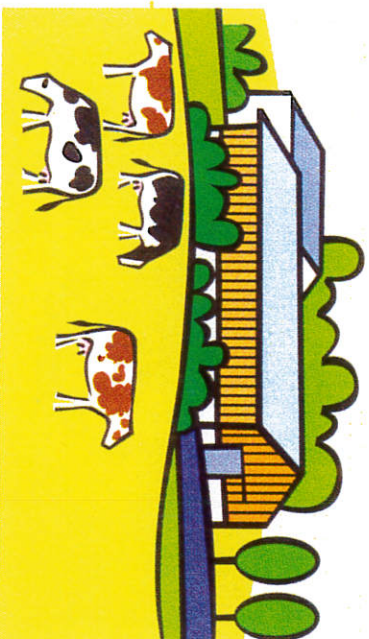
## → Objets piquants, coupants, tranchants

(aiguilles, lames de scalpel, bistouri...) même non utilisés,

→ les seringues, les seringues intra mammaires,

→ les flacons de vaccins, les flacons de médicament de la reproduction,

→ les flacons de verre, plastiques, bombes aérosols vides, sachets cartons, aluminium ayant contenu des médicaments ou médicaments périmés.

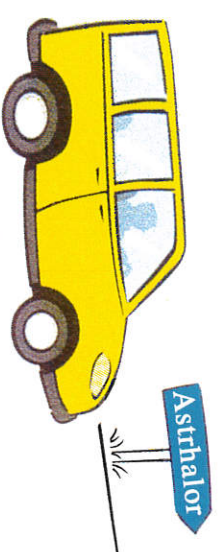


Les containers jaunes doivent être installés dans un endroit propre, si possible à une certaine hauteur, hors de portée des enfants et des animaux et à côté de l'armoire à pharmacie.

Ne pas mettre dans les containers, les suremballages en cartons, les déchets liquides tels que réhydratants, compléments nutritionnels, cadavres d'animaux ou pièces anatomiques, les déchets chimiques et toxiques (thermomètres à mercure...), les bombes aérosols pleines.

Toute fermeture ensuite du container est définitive.

## 2<sup>ème</sup> étape :



Une fois le container plein ou le poids maximum de 25 Kg atteint, l'éleveur consulte le calendrier des passages du camion ASTRHALOR à la déchetterie cantonale la plus proche.

Il apporte son container pendant les horaires mentionnés et son container plein sera pris pour incinération.

A ce moment là l'éleveur pourra récupérer un nouveau container jaune, vide, de 60 litres.

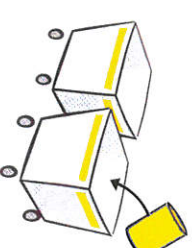
## 3<sup>ème</sup> étape :

ASTRHALOR achemine les containers collectés à l'usine d'incinération et délivre ensuite un bordereau de traçabilité au GDS qui l'enverra aux éleveurs concernés.

Le document devra être archivé par l'éleveur dans le carnet sanitaire du registre d'élevage.

Le coût de l'opération CASTOR est forfaitaire :

- il comprend la fourniture du container vide,
- la reprise du plein,
- le transport et l'incinération du fût ainsi que les documents de traçabilité.



## Pourquoi l'opération CASTOR ?



Par leur nature, les déchets de soins vétérinaires présentent des risques toxiques et infectieux. L'élimination des déchets de soins vétérinaires dans un cadre sécurisé et en garantie de traçabilité devient une nécessité, un engagement pour l'environnement et notre santé, un respect de la réglementation.

En effet, comme tout professionnel, l'éleveur a obligation (lois de juillet 1992 et février 1995) de gérer ses déchets par des filières agréées.

Participer à l'opération CASTOR en Lozère c'est être citoyen et apporter une plus value à l'image positive de notre agriculture, de nos élevages, de nos villages.

## La filière s'engage

Avec l'opération CASTOR les éleveurs et leur GDS s'engagent dans une organisation de collecte et d'élimination des déchets d'activités de soins vétérinaires et d'actions médicales préventives sur l'ensemble du Languedoc Roussillon avec le soutien de :

la FRGDS L.R., FR GTV,  
CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC ROUSSILLON.



Pour tous renseignements  
OPERATION CASTOR



GDS 48 : 04 66 49 01 56

Fax : 04 66 49 33 28

Courriel : [gds.lozere@wanadoo.fr](mailto:gds.lozere@wanadoo.fr)

FRGDS LR : 04 67 92 25 59

# Tri des déchets de soins aux animaux et Collecte



Organisée par le GDS 48 et la FRGDS LR  
avec le soutien du CONSEIL REGIONAL LR,  
du COPAGE et du GTV 48